



LE MOT DU MAIRE

Chères Campinoises, Chers Campinois,

Les festivités de la fête nationale, organisées par le Comité des Fêtes, ont rencontré un grand succès. Les nombreux retours positifs témoignent d'un bel enthousiasme, notamment grâce à une démonstration de percussion brésilienne et un magnifique feu d'artifice. Si le rythme brésilien vous a plu, sachez qu'un cours de Batucada sera ouvert à la rentrée à l'école de musique Saint-Brice Champigny.

Concernant la rentrée, je peux vous annoncer que l'effectif de notre école primaire passera de 125 à 135 élèves.

Je tiens à remercier les membres du Conseil Municipal et les électeurs Campinois venus en renfort pour la tenue des bureaux de vote. Grâce à leur engagement, nos élections se sont déroulées dans de bonnes conditions. Je félicite également les Campinoises et les Campinois pour leur participation assidue à ce devoir civique important.

Lors de vos départs en vacances, n'hésitez pas à solliciter la gendarmerie dans le cadre de l'opération tranquillité vacances afin d'optimiser la sécurité de vos habitations.

Je vous souhaite à tous un bel été et vous donne rendez-vous prochainement à la brocante le 25 août et le 2 septembre pour la rentrée des classes.

Bien à vous,

M. Pierre GEORGIN,
Maire de Champigny,
Vice-président de la CU du Grand Reims

Vie Communale

Plan de Lutte contre les Déchets

Abandonnés (PLDA):

Une nouvelle convention de soutien avec l'éco-organisme CITEO a été approuvée. Cette initiative vise à prendre en charge les coûts liés au nettoyage et à la réduction des déchets d'emballages ménagers abandonnés sur l'espace public. La Communauté Urbaine du Grand Reims a été désignée comme responsable de ce groupement de communes pour signer et gérer la convention.

En parallèle, la Communauté Urbaine forme des agents afin de constater, enquêter et pénaliser les dépôts sauvages.

Autorisation de transfert des fonds du budget annexe Lotissement Saint Pierre VI et VII vers le budget principal :

Monsieur le Maire informe que les fonds excédentaires du budget annexe "Lotissement Saint-Pierre VI et VII" seront transférés vers le budget principal de la commune.

Décisions Modificatives :

Des fonds doivent être alloués pour la rénovation des sols durs (carrelage) au foyer rural. En effet, ce dernier date de l'origine du bâtiment et se trouve en mauvais état. Sa rénovation est donc nécessaire. Les travaux de réfection devraient être effectués entre mi-janvier et mi-février.

Un remboursement de taxe d'aménagement est prévu suite à la modification d'un permis de construire.

Le Conseil Municipal décide de procéder aux mouvements des crédits nécessaires à ces deux opérations.

Opération tranquillité vacances :

Les vacances arrivant ainsi que les beaux jours, n'hésitez pas à vous inscrire à l'opération tranquillité vacances (même pour quelques jours) ou à adresser [le formulaire](mailto:le_formulaire@cob.queux@gendarmerie.interieur.gouv.fr) à cob.queux@gendarmerie.interieur.gouv.fr.

Formulaire en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Renouvellement dérogatoire de la semaine sur quatre jours :

Sur la demande de l'inspection académique de Reims, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le renouvellement dérogatoire de la semaine scolaire sur quatre jours.

Les horaires sont :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

- Le matin de 9h00 à 12h00
- L'après-midi de 14h00 à 17h00,

Mise en place de la couverture du risque Prévoyance des agents :

Le Conseil a également examiné et adopté une délibération concernant la protection sociale complémentaire des agents municipaux. Suite à la réforme initiée par l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021, il a été décidé d'instaurer une participation financière obligatoire pour la couverture du risque Prévoyance à compter du 1er janvier 2025. Cette réforme, qui vise à renforcer la sécurité sociale des agents, impose aux employeurs publics territoriaux de garantir un niveau minimum de couverture pour les risques d'incapacité temporaire de travail et d'invalidité.

Le Centre de Gestion de la Marne a été mandaté pour piloter ce processus, incluant la mise en concurrence des assureurs, la négociation des contrats collectifs et la gestion des prestations. Cette démarche vise à offrir aux agents municipaux une protection sociale adaptée et mutualisée, tout en assurant la viabilité financière de notre collectivité.

Travaux écoles :

Des cabanes en bois ont été fabriquées par l'équipe technique à partir de palettes recyclées provenant des livraisons de matériel de la commune.

Elles sont installées dans la cour de l'école. Les enfants se sont appropriés les lieux et sont heureux de s'y retrouver.

Durant les vacances d'été, il est prévu la mise en place d'un sol souple pour les jeux de la cour, la réalisation d'un marquage au sol d'un alphabet et d'une marelle.

Un préau sera construit pendant les vacances de la Toussaint.

Vie Communale

Lotissement rue de l'Isle :

Il a été récemment mené des études de sol sur l'emplacement potentiel d'un futur lotissement situé rue de l'Isle. Les résultats de ces études indiquent la faisabilité de créer une douzaine de parcelles constructibles.

Ce projet s'inscrit dans une Zone à destination d'équipements publics définie par le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Afin de poursuivre cette initiative, il est impératif d'obtenir une modification simplifiée du PLU auprès de la Communauté Urbaine. Les délais précis pour cette démarche ne sont pas encore déterminés. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet.

Inauguration de l'Espace Vert Yves Bourgeois :

Le samedi 6 juillet a eu lieu l'inauguration de l'Espace Vert Yves Bourgeois à l'entrée du village, en venant de Saint-Brice.

Monsieur Bourgeois, décédé à l'âge de 72 ans le 29 janvier 2021, était conseiller municipal depuis 1989 et Président de l'association Tennis Club de Champigny depuis 1996. Il a œuvré de nombreuses années au service de la commune. Monsieur Bourgeois avait réalisé les plans de ces futurs massifs.

Tirage au sort des jurés d'assises :

En vue de dresser la liste préparatoire annuelle d'un jury criminel de Cour d'Assises, la commune est dans l'obligation d'un tirage au sort de 3 jurés parmi les électeurs inscrits sur la liste électorale (à l'exception des électeurs de moins de 23 ans).

Ce tirage a eu lieu lors de la réunion du Conseil Municipal. Les électeurs ainsi désignés recevront dans les prochains jours un courrier les informant qu'ils pourront éventuellement être convoqués à Reims pour faire partie d'un jury d'assises.

Pour information : Un juré est un citoyen tiré au sort sur les listes électorales pour siéger à la cour d'assises. Il participe aux côtés des magistrats professionnels au procès des personnes accusées de crime. Le juré exerce pleinement la fonction de juge. Si vous êtes retenu pour siéger lors d'une session d'assises.

Conseil municipal

Séance du 08 Juillet 2024

Le procès-verbal est consultable en Mairie. Les membres du Conseil Municipal ont été appelés à délibérer sur les affaires suivantes :

- 01- Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés (P.L.D.A).
- 02- Transfert des fonds du Lotissement Saint-Pierre VI et VII.
- 03- Tableau des emplois.
- 04- Décisions modificatives.
- 05- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).
- 06- Lotissement le Pré de l'Isle.
- 07- Grand Reims.
- 08- Renouvellement dérogatoire de la semaine d'école sur quatre jours.
- 09- Mise en place de la couverture du risque Prévoyance des agents.
- 10- Remerciements.
- 11- Questions diverses.

Informations pratiques

Permanences du secrétariat :

- ➔ Mardi et Jeudi 08h30-12h00 & 13h30-18h30
- ➔ Mercredi 13h30-18h30

Carte d'identité/Passeport :

- Réaliser sa démarche sur <https://passeport.ants.gouv.fr/> et noter le numéro de pré-demande.
- Rassembler l'ensemble des pièces justificatives demandées
- puis demander un rendez-vous sur <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/> ou bien en téléphonant parmi les communes les plus proches ci-dessous :

Reims (et annexes) ... **03 26 77 78 79**
Tingueux **03 26 08 40 37**
St Brice Courcelles ... **03 26 09 07 65**
Gueux **03 26 03 60 26**
Cormontreuil **03 26 82 05 53**
Bétheny **03 26 07 12 71**

Listes électorales :

L'ensemble des démarches ci-dessus est possible sur le site :
<https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

Recensement militaire :

Tous les jeunes de nationalité française âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à leur date anniversaire à la mairie. Se munir de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile des parents. Pour l'année 2024 sont concernés les jeunes nés en 2008.

Permanences « Assistante sociale » :

Uniquement sur rendez vous avec Mme Mercier, CSD de Fismes au 03 26 48 07 08

Permanences Secours Populaire :

Les permanences du secours populaire ont lieu le premier mercredi de chaque mois sauf vacances scolaires.

Ces permanences sont tenues par des bénévoles dans la salle des nourrissons à la mairie de 14h00 à 17h00. N'hésitez pas à venir y prendre des renseignements.

ÉVÈNEMENTS A VENIR

20/07/24 13h00 – 19h00

Concours de Pétanque ouvert à tous.



BOULODROME

24/07 ; 7/08 ; 21/08 18h00 – 19h30

Permanences d'inscription à la brocante.



MAIRIE – SALLE DE REUNION

25/08/24 06h00 – 18h00

Brocante.



CENTRE DU VILLAGE

Grand Reims

Gestion de l'eau

Hôtel de la Communauté

[3, Rue Eugène Desteuque à Reims](#)

Du Lundi au Vendredi 08h30-12h00 13h30-17h30 (17h00 le vendredi).

03 26 77 76 70

<https://eau.grandreims.fr/commune/champigny.html>

Grand-Reims mobilité

[6 rue Chanzy à Reims](#)

Du Lundi au Samedi 07h30-19h30 (10h00 le samedi)

grandreims-mobilites.fr/ / [Plan](#) / [Horaires Ligne 1](#)

Collecte des déchets

 03 26 02 90 90

 Bac vert le mardi matin.

 Bac sélectif le jeudi matin.

Veillez déposer vos bacs la veille au soir après 18h00. Merci de ne pas les laisser sur la voirie après la collecte.

Déchetteries

Tingueux (4min)

 [Rue Marcel Dassault](#)

Saint Brice Courcelles

(9min)  [Chemin des Temples](#)

Du lundi au samedi de 9h à 19h.

Le dimanche et jour férié de 9h à 12h.

Gueux (8min)

 [ZA du Moutier](#)

Muizon (9min)

 [Route de Triigny](#)

Lun 9h à 12h.

Mar/Mer/Jeu 14h à 18h.

Ven 9h à 12h.

Sam 9h à 12h.
14h à 18h.

Dernier accès 15 minutes avant la fermeture.